

Situation du capital – Bâle III T4 et T3 2013¹

(en millions de dollars)

À la date du bilan

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Actions ordinaires majorées du surplus d'apport

Résultats non distribués

Cumul des autres éléments du résultat global

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant les ajustements réglementaires

Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Goodwill (net du passif d'impôt correspondant)

Immobilisations incorporelles (net du passif d'impôt correspondant)

Actifs d'impôt différé, excluant ceux qui résultent de différences temporaires

Réserve de couverture des flux de trésorerie

Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues

Gains et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de

crédit propre

Actifs des régimes de retraite à prestations définies (net du passif d'impôt correspondant)

Actions détenues en propre

Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités

financières qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, compte non tenu des positions vendeur admissibles

(montant supérieur au seuil de 10 %)

Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Autres instruments de fonds propres de catégorie 1

Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des autres éléments de la catégorie 1

Autres instruments de catégorie 1 émis par des filiales, détenus par des tiers et qui seront progressivement éliminés

Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 avant rajustements réglementaires

Ajustements réglementaires appliqués aux autres instruments de fonds propres de catégorie 1

Participations significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières,

qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire compte non tenu des positions vendeur admissibles

Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres instruments de fonds propres de catégorie 1

Autres instruments de fonds propres de catégorie 1

Fonds propres de catégorie 1

Instruments de fonds propres de catégorie 2 et provisions

Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés de la catégorie 2

Instruments de catégorie 2 émis par des filiales, détenus par des tiers qui seront progressivement éliminés

Provisions collectives

Fonds propres de catégorie 2 avant les ajustements réglementaires

Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2

Instruments de catégorie 2 détenus en propre

Participations significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières,

qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire compte non tenu des positions vendeur admissibles

Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2

Fonds propres de catégorie 2

Total des fonds propres

Total des actifs pondérés en fonction du risque

N° de ligne	2013 T4	2013 T3	Renvois ²	Modèle du BSIF
1	19 341 \$	19 255 \$	A1+A2+B	1
2	24 565	24 122	C	2
3	3 166	2 650	D	3
4	47 072	46 027		6
5	(13 280)	(13 107)	E1-E2	8
6	(2 097)	(2 077)	F1-F2	9
7	(519)	(364)	G	10
8	(1 005)	(823)	H	11
9	(116)	(202)	I	12
10	(89)	(75)	J	14
11	(389)	(368)	K1-K2	15
12	(183)	(166)		16
13	(3 572)	(3 492)	L1+L2+L3	19
14	(21 250)	(20 674)		28
15	25 822	25 353		29
16	5 524	5 524	M1+M2+M3	33
17	552	552	N1+N2	34/35
18	6 076	6 076		36
19	(352)	(352)	O + P	40
20	(352)	(352)		43
21	5 724	5 724		44
22	31 546	31 077		45
23	7 564	7 620	Q	47
24	297	267	R1 + R2	48/49
25	1 472	1 439	S	50
26	9 333	9 326		51
27	(19)	(9)		52
28	(170)	(170)	T	55
29	(189)	(179)		57
30	9 144	9 147		58
31	40 690	40 224		59
32	286 355 \$	283 521 \$		60

¹ La situation du capital est calculée en recourant à la méthode «tout compris».

² Renvois à la page *Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire*.

Situation du capital – Bâle III T4 et T3 2013 (suite)

(en millions de dollars)

À la date du bilan

Ratios de fonds propres²

N° de ligne	2013 T4	2013 T3	Renvois ¹	Modèle du BSIF
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	33	9,0 %	8,9 %	61
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	34	11,0	11,0	62
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	35	14,2	14,2	63
Réserve spécifique à l'institution (exigence minimale de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, plus réserve de conservation des fonds propres plus réserve applicable aux BISM plus réserve applicable aux BISN, en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	36	7,0	7,0	64
dont : réserve de conservation des fonds propres	37	2,5	2,5	65
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires disponibles pour constituer des réserves (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	38	9,0	8,9	68

Cible tout compris du BSIF (cible minimale + réserve de conservation des fonds propres + supplément applicable aux BISN, le cas échéant)

Ratio cible tout compris des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	39	7,0	7,0	69
Ratio cible tout compris des fonds propres de catégorie 1	40	8,5	8,5	70
Ratio cible tout compris du total des fonds propres	41	10,5	10,5	71

Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques)

Participations non significatives dans les fonds propres d'autres institutions financières	42	934 \$	1 715 \$	72
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires d'institutions financières	43	3 034	2 976	73
Actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires (nets des passifs d'impôt correspondants)	44	922	891	75

Plafonds applicables à l'inclusion de provisions dans la catégorie 2

Provisions susceptibles d'être incluses dans la catégorie 2 au titre des expositions soumises à l'approche standard (avant application du plafond)	45	1 472	1 439	76
Plafond applicable à l'inclusion de provisions dans la catégorie 2 selon l'approche standard	46	1 621	1 590	77

Instruments de fonds propres qui seront éliminés progressivement (dispositions applicables uniquement entre

le 1 ^{er} janvier 2013 et le 1 ^{er} janvier 2022)				
Plafond en vigueur sur les autres instruments de catégorie 1 qui seront éliminés progressivement	47	6 076	6 076	82
Montants exclus des autres instruments de catégorie 1 en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)	48	567	564	83
Plafond en vigueur sur les autres instruments de catégorie 2 destinés à être éliminés	49	7 887	7 887	84
Montants exclus des autres instruments de catégorie 2 en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)	50	-	5	85

Ratios de fonds propres - Méthode «transitoire»³

Actifs pondérés en fonction des risques	51	307 840 \$	301 305 \$	
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	52	37 011	36 321	
Fonds propres de catégorie 1	53	37 011	36 321	
Total des fonds propres	54	44 500	43 800	
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	55	12,0 %	12,1 %	
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	56	12,0	12,1	
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	57	14,5	14,5	

Ratio de fonds propres d'importantes filiales bancaires

TD Bank, N.A.⁴

Ratio de fonds propres de catégorie 1	58	11,3	11,6	
Ratio du total des fonds propres	59	12,4	12,8	

La Société d'hypothèque TD

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	60	25,5	23,7	
Ratio des fonds propres de catégorie 1	61	25,5	23,7	
Ratio du total des fonds propres	62	27,2	25,4	

¹ Renvois à la période considérée à la page *Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire* (page 55).

² La méthode de présentation réglementaire «tout compris» inclut l'ensemble des ajustements réglementaires requis d'ici 2019.

³ La méthode de présentation réglementaire «transitoire» permet certains ajustements aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les plus importants étant ceux touchant le goodwill, les immobilisations incorporelles et les déductions liées à un seuil, qui sont appliqués progressivement sur une période de cinq ans à compter de 2014, tout en conservant les règles de retrait progressif visant les instruments de fonds propres non admissibles.

⁴ TD Bank, N.A. présente séparément ses fonds propres réglementaires à l'Office of the Comptroller of the Currency (OCC), conformément à Bâle I, à la fin de chaque trimestre de l'année civile. Les ratios de fonds propres présentés reposent sur ce cadre.

Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire

(en millions de dollars)
À la date du bilan

N° de ligne	2013		T4		Renvois ³
	Bilan ¹		Dans le périmètre de la consolidation réglementaire ²		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	1	3 581 \$	\$	3 581 \$	
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	2	28 855		28 834	
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	3	101 928		101 928	
Instruments dérivés	4	49 461		49 460	
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5	6 532		4 863	
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	6	29 961		29 961	
Valeurs mobilières disponibles à la vente	7	79 541		77 548	
Valeurs mobilières prises en pension	8	64 283		64 283	
Prêts	9	447 777		447 568	
Provision pour pertes sur prêts	10	(2 855)		(2 855)	
<i>Provision générale admissible comprise dans les fonds propres réglementaires de catégorie 2</i>	11		(1 472)		S
<i>Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues</i>	12		(116)		I
<i>Provisions non comprises dans les fonds propres réglementaires</i>	13		(1 267)		
Autres	14	53 468		51 691	
Participation dans TD Ameritrade					
<i>Participations importantes en excédent des seuils réglementaires</i>	15		2 855		L1
<i>Participations importantes ne dépassant pas les seuils réglementaires</i>	16		2 445		
Goodwill	17		13 297		E1
Autres immobilisations incorporelles	18		2 493		F1
Actifs d'impôt différé					
<i>Actifs d'impôt différé à l'exclusion de ceux qui se rapportent à des différences temporaires</i>	19		519		G
<i>Actifs d'impôt différé (nets des passifs d'impôt différé correspondants) réalisables par reports rétroactifs de pertes nettes opérationnelles</i>	20		882		
<i>Actifs d'impôt différé (nets des passifs d'impôt différé correspondants) découlant de différences temporaires mais non réalisables par reports rétroactifs de pertes nettes opérationnelles</i>	21		922		
<i>Autres ajustements aux actifs et passifs d'impôt différé⁴</i>	22		(871)		
<i>Investissements importants dans des institutions financières (excluant TD Ameritrade)</i>					
<i>Participations importantes en excédent des seuils réglementaires</i>	23		17		L2
<i>Participations importantes dans les autres fonds propres de catégorie 1</i>	24		2		P
<i>Participations importantes ne dépassant pas les seuils réglementaires</i>	25		13		
<i>Prestations des régimes de retraite à prestations définies</i>	26		506		K1
Autres actifs	27		28 611		
TOTAL DES ACTIFS	28	862 532		856 862	
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
Dépôts détenus à des fins de transaction	29	47 593		47 593	
Instruments dérivés	30	49 471		49 471	
Passifs de titrisation à la juste valeur	31	21 960		21 960	
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	32	12		12	
Dépôts	33	543 476		543 476	
Autres	34	138 298		132 628	
Passifs d'impôt différé					
Goodwill	35		17		E2
<i>Immobilisations incorporelles (excluant les droits de gestion de prêts hypothécaires)</i>	36		396		F2
<i>Actifs des régimes de retraite à prestations définies</i>	37		117		K2
<i>Autres passifs d'impôt différé (couvertures de flux de trésorerie et autres passifs d'impôt différé)</i>	38		1 134		
<i>Ajustements aux autres actifs et passifs d'impôt différé⁴</i>	39		(1 343)		
<i>Gains et pertes attribuables aux variations de son propre risque de crédit à l'égard des passifs financiers à la juste valeur</i>	40		89		J
<i>Autres passifs</i>	41		132 218		
Billets et débiteures subordonnés	42	7 982		7 982	
<i>Amortissement des débiteures à échéance dans le calcul des fonds propres réglementaires</i>	43		148		
<i>Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés de la catégorie 2</i>	44		7 564		Q
<i>Instruments de fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tiers</i>	45		270		R1
<i>Instruments de fonds propres exclus du calcul des fonds propres réglementaires</i>	46				
Passif au titre des actions privilégiées	47	27		27	
<i>Instruments de fonds propres émis par des filiales et détenus par des tiers</i>	48		27		R2
<i>Instruments exclus du calcul des fonds propres réglementaires qui seront progressivement éliminés</i>	49				
Passif au titre des titres de fiducie de capital	50	1 740		1 740	
<i>Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des autres fonds de catégorie 1</i>	51		1 574		M1
<i>Instruments émis par des filiales et détenus par des tiers</i>	52		110		N1
<i>Valeurs mobilières exclues du calcul des fonds propres réglementaires</i>	53		56		
Passif	54	810 559		804 889	
Actions ordinaires	55	19 316		19 316	A1
Actions privilégiées	56	3 395		3 395	
<i>Émissions directement et qui seront progressivement éliminés des autres fonds de catégorie 1</i>	57		3 056		M2
<i>Actions privilégiées exclues du calcul des fonds propres réglementaires</i>	58		339		
Actions autodétenues – ordinaires	59	(145)		(145)	A2
Actions autodétenues – privilégiées	60	(2)		(2)	
Surplus d'apport	61	170		170	B
Résultats non distribués	62	24 565		24 565	C
Cumul des autres éléments du résultat global	63	3 166		3 166	D
<i>Couvertures de flux de trésorerie nécessitant une décomptabilisation</i>	64		1 005		H
<i>Cumul des autres éléments du résultat global net inclus à titre de fonds propres</i>	65		2 161		
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	66	1 508		1 508	
<i>Part incluse dans le calcul des fonds propres réglementaires (émis directement)</i>	67		894		M3
<i>Part incluse dans le calcul des fonds propres réglementaires (émis par des filiales et détenus par des tiers) qui seront progressivement éliminés</i>	68		442		N2
<i>Part non incluse dans le calcul des fonds propres réglementaires qui seront progressivement éliminés</i>	69		172		
TOTAL DU PASSIF ET DES FONDS PROPRES	70	862 532 \$		856 862 \$	

¹ D'après le bilan à la page 14.

² Les entités juridiques exclues du périmètre de la consolidation réglementaire comprennent les filiales d'assurance Meloche Monnex Inc. (consolidé), L'assurance financière CT, TD Compagnie d'assurance-vie, TD Reinsurance (Barbados) Inc. et TD Reinsurance (Ireland) Limited. Le total des actifs de ces filiales inclus dans la Banque consolidée s'élève à \$ 670 millions de dollars et le total de leurs capitaux propres se chiffre à 1 796 millions de dollars, desquels 700 millions de dollars sont déduits des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, 350 millions de dollars sont déduits des autres fonds propres de catégorie 1 et 170 millions de dollars sont déduits des fonds propres de catégorie 2. Les renvois (L3, O, T) se rapportent à la page Situation du capital – Bâle III T4 et T3 2013.

³ Renvois à la période considérée aux pages Situation du capital – Bâle III T4 et T3 2013.

⁴ Cet ajustement est lié aux actifs et passifs d'impôt différé présentés au montant net aux fins comptables.